



BCCA

CERTIFICAT BENOR

délivré sur base des dispositions du Règlement d'Application pour la certification BENOR de tuyaux thermoplastiques et accessoires, TRA BB 651, à l'entreprise

Omnoplast bv

Taylorweg 4, NL - 5466 AE Veghel,

pour la production de

Tubes en PVC pour l'évacuation d'eaux-vannes et d'eaux usées (à basse et à haute température) à l'intérieur de la structure des bâtiments, groupe de dimensions 1 (32-90mm), 2 (110-200mm) et 3 (250-315mm)

fabriqués dans l'unité de production

Omnoplast bv

Taylorweg 4, NL - 5466 AE Veghel,

en conformité avec la

NBN EN 1329-1:2021 « Systèmes de canalisations en plastique pour l'évacuation des eaux-vannes et des eaux usées (à basse et à haute température) à l'intérieur de la structure des bâtiments - Poly(chlorure de vinyle) non plastifié (PVC-U) » et les PTV 1005:2021

Par la délivrance de ce certificat, BCCA déclare que, sur base de (I) l'examen initial des caractéristiques des produits sur base d'essais ; (II) l'évaluation initiale et l'acceptation de l'assurance qualité dans la production ; (III) le contrôle externe régulier de la mise en œuvre des processus d'assurance qualité et des schémas de contrôle convenus ; (IV) des essais de contrôle réguliers dans un laboratoire externe agréé, une confiance suffisante peut être accordée aux mesures prises par le titulaire du certificat pour garantir la conformité avec les prescriptions.

L'annexe à ce certificat fournit les données relatives au produit certifié. Ce document constitue une annexe au certificat et est authentifié par BCCA.

Sur base de l'attribution et du maintien du certificat, BCCA octroie au titulaire du certificat le droit d'utiliser la marque BENOR. La preuve de la livraison d'un produit sous la marque BENOR est fournie par une identification appropriée sur le produit. L'utilisation de la marque BENOR ne dispense en aucun cas le titulaire du certificat de ses responsabilités relatives au produit livré.

La validité de ce certificat peut être vérifiée sur le site web www.bcca.be.

N° certificat BB-651-662-1329P D1-2-3-662-1719 | Valable du 2026-03-01 au 2029-02-28

Délivré le 20 avril 2026.


Olivier DELBROUCK
Directeur Général

La marque BENOR est une marque collective déposée, propriété du Bureau de Normalisation (NBN). La certification BENOR est un système volontaire élaboré sur base d'un consensus entre parties prenantes et est une réponse à la demande de l'utilisateur d'avoir suffisamment d'assurance en ce qui concerne les aspects se rapportant p.ex. à la qualité, à la sécurité publique, à l'aptitude à l'emploi, à la santé et aux intérêts des utilisateurs finaux.

ASBL BELGIAN CONSTRUCTION CERTIFICATION ASSOCIATION VZW
HERMESLAAN 9, BE-1831 DIEGEM
TEL. + 32 2 238 24 11
MAIL@BCCA.BE | WWW.BCCA.BE

La validité de ce certificat peut être vérifiée sur le site web www.bcca.be.

Des précisions supplémentaires concernant le domaine d'application du certificat et l'applicabilité des exigences de la norme peuvent être obtenues auprès de l'organisme certifié.




Annexe au certificat BENOR

BB-651-662-1329P D1-2-3-662-1719

Version 1 du 20 avril 2026

Tubes en PVC pour l'évacuation d'eaux-vannes et d'eaux usées (à basse et à haute température) à l'intérieur de la structure des bâtiments, groupe de dimensions 1 (32-90mm), 2 (110-200mm) et 3 (250-315mm)

Omniplast PVC		
Types faisant partie de ce certificat		
Diamètre extérieur (mm)	Epaisseur de paroi B*(mm)	Epaisseur de paroi BD**(mm)
Groupe de dimensions 1 :		
32/40/50	3,0-3,5	-
75/90	3,0-3,5	3,0-3,5
Groupe de dimensions 2 :		
110/125	3,2-3,8	3,2-3,8
160	3,2-3,8	4,0-4,6
200	3,9-4,5	4,9-5,6
Groupe de dimensions 3 :		
250	4,9-5,6	6,2-7,1
315	6,2-7,1	7,7-8,7

Marquage :	<p>Le marquage reprend au minimum les informations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fabricant : Omniplast - Diamètre nominal x épaisseur de paroi : Ødn x e - Norme : EN 1329 - Matière : PVC - Code de zone d'application : B* ou BD** - SANITAIR - BENOR - Informations du fabricant permettant la traçabilité <p>* B : code de zone d'application pour les composants destinés à être utilisés pour les applications d'évacuation des eaux-vannes et des eaux usées (à basse et à haute température) à l'intérieur des bâtiments ** BD : code de zone d'application pour les composants destinés à être utilisés pour les applications d'évacuation des eaux-vannes et des eaux usées (à basse et à haute température) aussi bien à l'intérieur des bâtiments qu'en enterré dans la structure du bâtiment</p> <p>Exemple :</p>
	

Cette annexe est valable tant que le certificat BENOR est valable.

Délivrée le 20 avril 2026.


Olivier DELBROUCK
 Directeur Général